



RFC ECAUSSINNES

Fondé en 1924
Matricule 646

PRESIDENT Grégory Chamart Rue de la Follie 6c 7190 Ecaussinnes 0495/307008 e-mail : cham_leberger@hotmail.com	SECRETAIRE CQ Didier Collin Rue Docteur René Bureau 59 7190 Ecaussinnes 0497/058581 e-mail : didier.collin70@gmail.com
www.rfcecaussinnes.be	

Ecaussinnes, 06/08/2015

Chers parents,
Cher joueur,

La reprise de la nouvelle saison footballistique est pour bientôt. A travers ce courrier, vous trouverez toutes les informations nécessaires concernant celle-ci.

Dans la continuité de ce qui a été initié l'année dernière, le comité a entrepris toute une série de travaux complémentaires (remise à neuf de l'ensemble du circuit électrique, etc...) afin de recevoir vos enfants dans les meilleures conditions possibles. Nous continuerons à investir pour le bien-être footballistique de tous dans les mois à venir (réfection de la buvette, rénovation des toitures, etc...).

Néanmoins, le comité a décidé de maintenir les cotisations 2015-2016 à 180€ pour le 1er enfant et à 160€ à partir du second. Cette cotisation couvre aussi bien l'assurance du joueur que les frais d'inscription à la fédération. En contrepartie de cette cotisation, chaque joueur recevra, dès paiement, un training et une paire de chaussettes, ainsi que 2 cartes d'abonnement donnant libre accès au terrain pour la saison 2015-2016 à partir du 1^{er} septembre (pour tous les matches de jeunes, exceptés les tournois et les matches de Coupe) et deux bons de 5 € à valoir sur les soupers organisés par le club au cours de la saison. Chaque joueur recevra également un ballon qu'il devra amener lors de chaque entraînement. Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de bien vouloir payer la cotisation au plus tard pour le **15 octobre** sur le compte de l'ASBL RFC Ecaussinnes **BE69 853-8516840-78** avec la communication suivante : 'Cotisation 2015 nom-prénom joueur'.

A partir du 17 août, et dans la mesure du possible, nous organiserons une permanence tous les mercredi et vendredi de 18h00 à 19h30 à la buvette, pour la perception de la cotisation et pour enregistrer les nouvelles inscriptions. Nous ne voudrions toutefois pas que le paiement de la cotisation soit un obstacle. Si vous rencontrez des difficultés financières pour la régler, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour trouver un arrangement. Nous vous garantissons bien évidemment la plus grande discrétion.

Pour les joueurs écaussinnois âgés de 4 à 16 ans, vous pouvez également payer une partie de la cotisation avec les 50 € de chèques sport offerts par la commune. Ces chèques sports seront



RFC ECAUSSINNES

Fondé en 1924
Matricule 646

PRESIDENT Grégory Chamart Rue de la Follie 6c 7190 Ecaussinnes 0495/307008 e-mail : cham_leberger@hotmail.com	SECRETAIRE CQ Didier Collin Rue Docteur René Bureau 59 7190 Ecaussinnes 0497/058581 e-mail : didier.collin70@gmail.com
www.rfcecaussinnes.be	

disponibles à partir du 29 août 2015. Le stock étant limité, nous vous conseillons de vous les procurer le plus rapidement possible.

Les horaires d'entraînements seront ceux renseignés ci-dessous, sauf changement. Si vous ne pouvez être présents à la reprise des entraînements, merci de prévenir une des personnes responsables de la catégorie pour dire à partir de quand vous serez présents.

Catégorie	Jour/heure entrainement	Responsables
U6 (2010)	mercredi et vendredi de 17h00 à 18h15	En intérim Grégory Landercy (0477/541184) et Grégory Chamart (0495/307008)
U7 (2009)	mercredi et vendredi de 17h00 à 18h15	Abdessaïem Ben Khalouk
U8 (2008)	mercredi et vendredi de 17h30 à 18h45	Jean-Luc Dascotte (0494/253881)
U9 (2007)	mardi et vendredi de 17h30 à 18h45	Grégory Bottemanne (0495/692854)
U11 B (2006)	mercredi et vendredi de 17h30 à 18h45	Jonathan Massot (0477/902712)
U11 A (2005)	mercredi et vendredi de 17h30 à 18h45	Didier Hannecart (0479/582703)
U13 B (2004)	mardi de 17h30 à 18h45 et vendredi de 18h30 à 19h45	Julien Collet (0499/460193)
U13 A (2003)	mardi de 17h30 à 18h45 et vendredi de 18h30 à 19h45	Maxime Devos (0479/599518 – max.devos@hotmail.com)
U14 (2002)	mardi et jeudi de 18h00 à 19h30	Michel Dufour (0497/359033)
U15 (2001)	mardi et jeudi de 18h00 à 19h30	Laurence Derijcke (0496/257098)
U17 (2000-1999)	lundi et mercredi de 18h00 à 19h30	Patrick Lubukayi (0496/769649)
U21 (1995 à 1998)	lundi et mercredi de 19h30 à 21h00	Thierry Badot (0472/968104)
Seniors B	mardi et jeudi de 19h30 à 21h00	Mohamed Kara 0472/267086
Seniors A	mardi et jeudi de 19h30 à 21h00	Dominique Cuvelier 0475/393509
Entraînements Gardiens	Lundi 17h30 à 18h45 : U10 - U11 Lundi 19h à 20h30 : U17, U21, réserve, P4A et P4B Mercredi 17h30 à 18h30 : U6, U7, U8 et U9 Mercredi 18h30 à 19h45 : U13, U14 et U15	David Robert (0497/194637 - davidrobert307@hotmail.com)



RFC ECAUSSINNES

Fondé en 1924
Matricule 646

PRESIDENT Grégory Chamart Rue de la Follie 6c 7190 Ecaussinnes 0495/307008 e-mail : cham_leberger@hotmail.com	SECRETAIRE CQ Didier Collin Rue Docteur René Bureau 59 7190 Ecaussinnes 0497/058581 e-mail : didier.collin70@gmail.com
www.rfcecaussinnes.be	

Voici déjà quelques dates à inscrire dans votre agenda:

Mardi 11 août : Reprise des entraînements U9
Semaine du 12 août : Reprise des entraînements U6, U7, U8 et U11
(les autres catégories ont déjà repris les entraînements)

Vendredi 16 et dimanche 18 octobre : souper moules
Vendredi 30 octobre : soirée halloween (déguisement souhaité)
Samedi 28 novembre : souper de Saint-Nicolas

Afin d'apprendre à mieux vous connaître, nous vous invitons à nous retourner la petite fiche signalétique ci-jointe. Nous pourrions ainsi mettre à jour les données déjà en notre possession. Nous attirons également votre attention sur notre règlement d'ordre intérieur qui résume ce que nous attendons de tous, joueurs et parents. Nous insistons cette année encore très fortement sur le respect des 10 commandements ci-joints.

L'ensemble du comité et tous nos bénévoles se joignent à nous pour vous souhaiter une excellente saison de football. Nous espérons pouvoir compter sur votre entière collaboration. Toute aide est d'ailleurs la bienvenue, que ce soit en nous donnant une aide ponctuelle, à travers du sponsoring, etc.

D'avance merci pour l'attention que vous porterez à ce courrier, et n'oublions pas le principal, le mot d'ordre général : 'AMUSEZ VOUS', 'AMUSONS NOUS ENSEMBLE'.

Au nom de tous les bénévoles du RFC Ecaussinnes,

Collin Didier
Secrétaire CQ

Chamart Grégory
Président



RFC ECAUSSINNES

Fondé en 1924
Matricule 646

PRESIDENT Grégory Chamart Rue de la Follie 6c 7190 Ecaussinnes 0495/307008 e-mail : cham_leberger@hotmail.com	SECRETAIRE CQ Didier Collin Rue Docteur René Bureau 59 7190 Ecaussinnes 0497/058581 e-mail : didier.collin70@gmail.com
www.rfcecaussinnes.be	

Les DIX COMMANDEMENTS du RFC Ecaussinnes

1. Toute indisponibilité pour un entraînement ou un match doit être signalée et justifiée à l'entraîneur ou, au cas où celui-ci ne serait pas joignable, au délégué.
2. Tout joueur est tenu de respecter les consignes données par les personnes qui sont désignées pour son encadrement, à savoir l'entraîneur et le délégué (ou leur remplaçant occasionnel éventuel)
3. Tout joueur est tenu de toujours adopter une attitude correcte et respectueuse envers l'arbitre, les joueurs et responsables adverses et les spectateurs. Toute amende fédérale résultant d'un manquement à une de ces règles pourra être facturée au joueur fautif.
4. Les joueurs de catégories U14 à U21 doivent se présenter au match munis d'une carte d'identité sans quoi ils ne pourront pas y participer. Les autres doivent également pouvoir présenter un document d'identité avec photo sur demande.
5. Toute dégradation volontaire du matériel ou des installations pourra être facturée au(x) responsable(s) sur simple décision du comité.
6. Le nettoyage des maillots des équipes U6 à U21 se fait en principe à tour de rôle par les parents des joueurs. Sauf arrangement différent au sein de l'équipe, une tournante peut être organisée par le délégué. Si pour quelque raison que ce soit, vous ne pouvez pas être inclus dans cette tournante, merci de le signaler en début de saison ou éventuellement avant le match, si c'est un empêchement occasionnel.
7. Les déplacements se font avec les véhicules des parents. Il est de la responsabilité de l'entraîneur et du délégué de s'assurer qu'il y aura suffisamment de véhicules le jour du match, mais il est demandé aux parents d'aider au maximum ceux-ci en se rendant disponibles pour accompagner leurs enfants. Outre cet aspect purement pratique, la présence de leurs parents aux matchs est un encouragement inégalable pour les enfants.
8. Lorsque les parents déposent leur enfant au point de rendez-vous, ils sont tenus de s'assurer de la présence d'un responsable du club afin d'éviter que ceux-ci soient livrés à eux-mêmes au cas où les responsables auraient eu un empêchement.
9. Les joueurs sont convoqués par écrit et reçoivent régulièrement des communications diverses par le même moyen. Celles-ci doivent toujours être présentées aux parents.
10. L'inscription au club est un engagement pour une saison que prennent à la fois les parents et l'enfant. Il implique que ceux-ci fassent le maximum pour que le joueur soit disponible durant toute la saison et évite l'absentéisme aux entraînements et aux matchs et ce par respect pour le groupe.



RFC ECAUSSINNES

Fondé en 1924
Matricule 646

PRESIDENT Grégory Chamart Rue de la Follie 6c 7190 Ecaussinnes 0495/307008 e-mail : cham_leberger@hotmail.com	SECRETARE CQ Didier Collin Rue Docteur René Bureau 59 7190 Ecaussinnes 0497/058581 e-mail : didier.collin70@gmail.com
www.rfcecaussinnes.be	

A remettre à la buvette au secrétaire, Didier Collin, dès que possible.

Fiche Signalétique

Nom et prénom du joueur :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Taille vestimentaire : Pointure :

Ecole :

No Téléphone : GSM :

e-mail :

1ere Personne de contact : Lien avec le joueur :

Nom :

Adresse :

Téléphone : GSM :

e-mail :

(*) Profession : Employeur :

2eme Personne de contact : Lien avec le joueur :

Nom :

Adresse :

Téléphone : GSM :

e-mail :

(*) Profession : Employeur :

(*) les rubriques profession et employeur ne sont à remplir que si vous pensez que votre relation avec votre employeur pourrait éventuellement nous aider à obtenir le soutien financier ou matériel de celui-ci, ou encore si vous seriez éventuellement prêt à mettre votre compétence professionnelle au service du club pour réaliser l'un ou l'autre travail.